

Origine et filiation du catharisme

II. - De Paul aux Marcionites

Paul et les disciples de Jésus

Il nous faut aborder maintenant la question des premières communautés chrétiennes et de leurs conceptions du christianisme. Nous avons vu qu'il existait dès le départ une diversité de convictions sur Jésus et son enseignement, et que la communauté de Jérusalem n'était pas du tout unanime dans la Foi.

On y trouvait à la fois des observateurs et des blasphémateurs de Dieu et de sa Loi. Nous avons vu également que la Loi mosaïque était la pierre d'achoppement entre Paul d'un côté et Pierre et Jacques de l'autre côté, mais il est extrêmement difficile d'en dire davantage. Nous ne disposons pas d'écrits authentiques de Jacques ou de Pierre pour juger de leurs convictions religieuses. Nous avons seulement les lettres de Paul, contemporaines des événements, et les évangiles, mais ces derniers sont postérieurs aux événements qu'ils narrent. Par ailleurs nous en connaissons toutes les vicissitudes. Il nous faut donc recourir, comme l'avait fait Marcion en son temps, aux témoignages authentiques des lettres de Paul.

L'*Épître aux Galates* nous rapporte une anecdote riche d'informations ; que nous dit-elle ? Elle nous montre que Paul se trouvait à la tête de la communauté d'Antioche, capitale de la province syrienne, et que Pierre était venu passer quelques temps dans cette communauté. Mais quand des émissaires de Jacques arrivèrent également dans cette communauté, Pierre ne voulut plus manger « *par crainte* », nous dit le texte, avec ses frères d'origine païenne, parce que les observances juives interdisaient la communauté de table avec les païens.

Cette attitude timorée de Pierre entraîna d'autres membres de la communauté d'Antioche à suivre son exemple, et c'est précisément ce qui indigna Paul. Il constata qu'en cela « *ils ne marchaient pas droit selon la vérité de l'Évangile* »¹. Alors, Paul reprit vertement Pierre devant tout le monde en lui disant : « *Si toi qui es Juif, tu vis à la manière des païens, et non à la manière des Juifs, comment peux-tu forcer les païens à judaïser ?* »².

Qu'est-ce que cette anecdote peut nous apprendre ? Tout d'abord, elle atteste que la communauté d'Antioche, et au-delà les communautés syriennes ou pauliniennes, n'étaient pas composées seulement de Juifs, mais aussi de païens, et que ces communautés n'observaient plus du tout les préceptes de la Loi mosaïque mais ceux du Christ. Dès lors, on les identifia sous le nom de Chrétiens³. Nous voyons également que Pierre, qui fut le disciple de Jésus, ne respectait pas non plus les préceptes de la Loi mosaïque, mais qu'ils les observaient seulement par crainte des émissaires de Jacques, qui tenaient visiblement aux préceptes de la Loi mosaïque.

Nous avons donc trois indications précieuses sur la nature de la foi de Pierre, de Jacques et de Paul en ce qui concerne leur rapport à la Loi.

En ce qui concerne Paul, nous le savons, il abolissait la Loi mosaïque et n'observait plus du tout les coutumes juives, comme la circoncision et la Pâque, à laquelle il avait habilement substituée la Cène. Les *Actes des apôtres* nous le dit, on ne peut plus clairement : « *tu enseignes à tous les Juifs qui sont parmi les païens à renoncer à Moïse, leur disant de ne pas circoncire les enfants et de ne pas se conformer aux coutumes* »⁴. En ce qui concerne Pierre, il apparaît que lui aussi n'observait

1 *Galates* 2 : 14.

2 *Ibid.*.

3 *Cf. Actes* 11 : 26.

4 *Actes* 21 : 21.

pas plus que Paul la Loi mosaïque. Nous voyons bien ici que l'attitude de Pierre vis-à-vis de la Loi ne diffère pas de Paul. Ce qui veut dire, que l'attitude de Paul vis-à-vis de la Loi n'est pas une innovation de sa part, mais bien une attitude commune aux disciples de Jésus.

Autrement dit, Jésus lui-même avait affranchi ses disciples de la Loi mosaïque. L'attitude de Pierre en témoigne. C'est un point important à souligner, sinon nous ne verrions pas bien d'où Pierre pouvait tirer cette audace dont il semble par ailleurs parfaitement dénué. Les évangiles nous montrent en effet que Pierre renia Jésus par crainte de partager son sort, et que ce comportement ne semble pas différer de celui observé chez les Galates. Pierre se remit à se comporter en bon Juif dès l'arrivée des émissaires de Jacques, des Juifs pieux de toute évidence. C'est probablement cette absence de courage ou de fermeté qui le conduisit à « *forcer les païens à judaïser* », probablement par crainte de Jacques et des autres zéloteurs de la Loi.

Visiblement, Pierre n'osait pas rompre ouvertement avec la religion de ses pairs quand il était parmi eux. Le sort d'Étienne, tué à coup de pierres, devait lui donner probablement de bonnes raisons d'adopter ce type d'attitude.

Maintenant, en ce qui concerne Jacques, si on en juge par l'attitude de ses émissaires, il demeurait absolument fidèle à la religion juive. Il apparaît comme un zéloteur de la Loi et de sa marque, la circoncision. D'ailleurs Eusèbe nous rapporte que Jacques était tellement assidu aux prières du Temple « *que ses genoux s'étaient endurcis comme ceux d'un chameau, car il était toujours à genoux, adorant Dieu* »¹.

Rappelons-nous que ce Jacques n'était pas le disciple éponyme de Jésus, mais un de ses frères et qu'il n'a donc jamais été un de ses disciples. Nous savons au contraire que les frères de Jésus « *ne croyaient pas en lui* »². Ceci explique sans doute la fidélité de Jacques à la Loi, à la circoncision et à toutes les autres observances juives, comme ici la séparation de table. C'est certainement cet attachement à la Loi et au Dieu de cette Loi qui prévalut à Jacques le titre de Juste par la tradition, mais c'était aussi précisément cet attachement à la Loi que Paul dénonçait comme absolument contraire à l'Évangile. C'est encore ce que nous montre un autre passage de l'*Épître aux Galates*. Il nous rapporte que c'est en refusant tout compromis avec la religion juive que Paul parvint à maintenir « *la vérité de l'Évangile* »³. Vérité que Pierre a visiblement reniée par crainte. Nous avons vu en effet que Pierre fut le seul disciple à renier Jésus par peur des conséquences. Il est aussi significatif de le voir traité de Satan par Jésus lui-même dans les évangiles⁴. Ces propos ne sont pas du tout innocents. Ils jettent le discrédit sur Pierre, discrédit qui n'épargne pas Jacques non plus, comme nous l'avons vu, et ce discrédit ne nous étonne guère. Il frappe les deux figures emblématiques de la communauté de Jérusalem.

Paul et les judaïsants : le premier schisme ?

Comme nous le voyons, les lettres de Paul rendent compte des tensions qui existaient entre Jacques, Pierre et Paul à cause de la Loi, à cause également de l'idée qu'ils se faisaient du Christ et de son enseignement. C'est pourquoi Paul dénonce de « *faux apôtres, des ouvriers trompeurs, déguisés en apôtres de Christ* »⁵. Des apôtres anathèmes qui prêchent « *un autre évangile* »⁶ en prônant la circoncision et les préceptes de Loi, car c'est bien à ce type de contradiction que sont confrontées les communautés pauliniennes. Il est difficile de savoir à qui sont adressées ces accusations de faux apôtres, mais il est difficile de ne pas y voir la figure emblématique de Jacques

1 *Op. cit.*, H.E. II, 23, 6.

2 *Jean* 7 : 5.

3 *Galates* 2 : 5.

4 *Cf. Matthieu* 16 : 23 et *Marc* 9 : 33.

5 *II Corinthiens* 11 : 13.

6 *Cf. Galates* 1 : 6 – 9.

et derrière elle ses partisans.

Ce qui est certain, en tous cas, c'est que ces tensions allant de l'observance au mépris de la Loi ne disparurent pas ; elle furent au contraire à l'origine de la diversité chrétienne des premiers siècles. Il est d'ailleurs frappant de constater que Jacques, Pierre et Paul sont les figures emblématiques de différentes écoles et communautés chrétiennes. Nous savons que l'Église catholique se revendiqua de « Saint Pierre », mais que Valentin et Marcion furent les seuls en leur temps à se revendiquer de l'apôtre Paul. Dans le même temps, Justin, l'un des tous premiers Pères de l'Église, ne s'est jamais référé à Paul. Ce qui nous semble significatif sur le statut de Paul dans la première moitié du II^e siècle. Comme le constatait Tertullien, Paul était l'apôtre des « hérétiques » et non des « orthodoxes ».

En ce qui concerne Jacques, la question de son héritage spirituel est moins évidente. Nous pensons que le rapport doit-être recherché du côté de Juifs Chrétiens baptisés Ébionites, car nous voyons un rapport avec les « *pauvres parmi les saints de Jérusalem* »¹, que mentionne Paul dans une de ses lettres. En effet, en hébreux Ébionites veut dire Pauvres, et c'était là un terme qui désignait les Saints de la communauté essénienne. C'est sans doute à tort que l'on a pris le mot pauvres au pied de la lettre chez Paul. Yves Maris a conclu en ce sens : « *Dans le contexte qui nous retient, l'on doit généralement entendre l'expression « les pauvres » comme une désignation des Saints de la Communauté* »². L'influence essénienne était certainement forte chez Jacques et ses partisans.

Quoi qu'il en soit, dans son traité *Contre les hérésies*, Irénée nous présente les Ébionites en ces termes : « *Ils n'utilisent que l'évangile selon Matthieu, rejettent l'apôtre Paul qu'ils accusent d'apostasie à l'égard de la Loi. [...] Ils pratiquent la circoncision et persévèrent dans les coutumes légales et dans les pratiques juives, au point d'aller jusqu'à adorer Jérusalem, comme étant la maison de Dieu* »³. Mêmes parallèles chez Eusèbe : « *il leur fallait absolument observer la Loi de Moïse parce, disaient-ils, il ne seraient pas sauvés par la seule foi dans le Christ* »⁴.

Ces propos s'opposent ouvertement à la proclamation de l'apôtre Paul : « *ce n'est pas par les œuvres de la Loi que l'homme est justifié, mais par la foi en Jésus Christ* »⁵. Mais ce rejet de Paul n'est pas étonnant, nous savons déjà qu'ils le considéraient comme « *un apostat de la Loi* »⁶, et cette citation d'Eusèbe ne fait que le confirmer. Lui aussi dit qu'ils « *mettaient tout leur zèle à accomplir soigneusement la pratique matérielle de la Loi* »⁷. Enfin, il nous dit : « *ils observaient, comme les Juifs, le sabbat et les autres coutumes judaïques, mais ils célébraient les dimanches, comme nous, en souvenir de la résurrection du Sauveur* »⁸.

Toutes ces descriptions corroborent ce que nous avons vu sur Jacques et sur la communauté restée à Jérusalem après la persécution. Nous pensons en conséquence que les Ebionites furent les ultimes témoins de cette communauté de Jérusalem attachée à Jacques.

Celle-ci connue un sort funeste en 70, quand les Romains écrasèrent la révolte juive dans le sang et la destruction de Jérusalem. Mais cette communauté était déjà dans une situation difficile car elle était prise à partie entre les feux croisés de la théologie paulinienne, qui condamnait le judaïsme à travers ces observances et rites, et la théologie juive qui condamnait le christianisme. Cette communauté s'est vue rejetée à la fois par les uns et par les autres, c'est-à-dire par les Chrétiens, au sens large du terme, et par les Juifs. Mais avant d'être définitivement marginalisée, elle ne fut pas

1 *Romains* 15 : 26.

2 *Op. cit.*, p. 71.

3 Irénée, *Contre les Hérésies*, Livre I, 26, 2. Traduction d'Adelin Rousseau, Éditions du Cerf, Paris, 2007.

4 *Op. cit.*, H.E. III, 27, 2.

5 *Galates* 2:16.

6 *Op. cit.*, H.E. III, 27, 4.

7 *Ibid.*, H.E. III, 27, 3.

8 *Ibid.*, H.E. III, 27, 5.

sans influence. Elle jeta le trouble dans bien des communautés pauliniennes, surtout après la mort de Paul, et elle ouvrit la voie au courant modéré de Pierre, qui avait pris ses distances avec la lettre de la Loi mosaïque mais pas du tout avec son esprit. Ce courant a maintenu l'unité de l'Évangile et de la *Torah*, comme Clément d'Alexandrie l'a parfaitement dit : « *La règle de l'Église, c'est l'harmonie et la concordance de la Loi et des prophètes avec la nouvelle alliance* »¹, c'est-à-dire, avec l'Évangile.

Autrement dit, l'Évangile a été présenté comme une continuation de la *Torah*. On a maintenu l'unité de tous les antagonismes et contradictions. À charge pour chacun de s'en dépêtrer comme il pourra. L'Évangile n'est plus ainsi une opposition à l'esprit de la Loi véhiculée par la *Torah*, ni une opposition à un Dieu tout puissant et violent. Un passage de l'évangile de Luc nous montre d'ailleurs combien les disciples de Jésus, en l'occurrence Jacques et Jean, étaient imbus de cette idée de Dieu. Le texte nous dit qu'ils voulurent appeler le feu du ciel, comme l'avait fait le prophète Élie², pour consumer et châtier toute une population, mais Jésus interloqua les repris en leur disant : « *Vous ne savez de quel esprit vous êtes animés* »³. Cet esprit qu'évoque Jésus, n'est pas l'esprit d'amour du « *Père saint* » ; c'est l'esprit justicier et vengeur du Dieu de la Loi — le meurtrier et menteur — celui que Jésus appelle diable dans l'évangile de Jean⁴.

On s'accorde par ailleurs à reconnaître en Jésus un réformateur du judaïsme qui se serait opposé à la lettre de la Loi pour mieux conserver l'esprit de cette Loi. Ce qui est un pas supplémentaire dans la négation de l'Évangile. C'est même ici le point de basculement sans retour ; ce qui avait été précisément dénoncé est rétabli, même si bon nombre de prescriptions mosaïques ont été abandonnées depuis longtemps et laissées aux Juifs seuls. L'abandon des formes n'as pas modifié le fond.

Ce qui peut paraître le plus curieux dans cette affaire, c'est que les païens convertis au christianisme s'attachèrent à la *Torah* et aux considérations juives qui leur étaient pourtant complètement étrangères. Et ce, jusqu'au point de spolier l'identité juive aux Juifs eux-mêmes en se considérant comme le « véritable Israël ». Mais ce serait ignorer qu'à cette époque l'antiquité des religions avait un crédit considérable. Une religion nouvelle, sortie de surcroît d'un crucifié, ne pouvait avoir aucun crédit. Par contre, si ce crucifié était présenté comme la personne annoncée par les textes d'une religion aussi antique que vénérable, le succès était garanti, et il le fut, grâce au récit de la résurrection, qui contrebalançait l'insoutenable mise en croix et qui suscitait l'intérêt de chacun pour sa propre destinée. Les multiples miracles attribués à Jésus parachevaient l'effet de persuasion.

Marcion

Seul Marcion osa prêcher la nouveauté intrinsèque du christianisme et surtout, osa rompre sans aucune ambiguïté avec la *Torah* et son Dieu, c'est-à-dire avec le judaïsme. À son époque, le christianisme ne recrutait plus depuis longtemps dans les milieux Juifs, mais dans les milieux païens. La référence à la *Torah* qui s'imposait à Paul en son temps ne s'imposait plus à Marcion. Les parallèles avec la *Torah* étaient devenus même contre productifs puisqu'ils continuaient à alimenter la confusion entre Évangile et *Torah*. Pour Marcion, l'épuration des références à la *Torah* dans le texte évangélique était devenue une nécessité. Pour maintenir le cœur de la prédication chrétienne, il fallait désormais clairement rompre avec le judaïsme et expurger les textes de référence de tout ce

1 *Stromates* VI, 125, 3.

2 *Cf. I Roi* 18 : 38.

3 *Luc* 9:55.

4 *Jean* 8: 44.

qui pouvait prêter à confusion sur ce sujet. Si auparavant l'Évangile devait passer par la *Torah* pour être entendu, Marcion considérait qu'à présent la nécessité s'était inversée. Le contexte avait complètement changé depuis Paul.

Marcion prêchait en faveur de la simplicité de l'Évangile qui se suffisait à lui-même. Il voulait le débarrasser des sophismes, c'est-à-dire des faux arguments de persuasion s'appuyant sur des citations de la *Torah*, et des spéculations des pagano-chrétiens. Marcion voulait rétablir la clarté première de l'Évangile par la clarté du texte évangélique, dans sa lettre même, car il constatait que l'Évangile était en passe d'être renversé par les confusions judaïsantes ou les spéculations païennes.

Or, pour Marcion, redécouvrir l'esprit premier de l'Évangile, c'était revenir aux premières prédications évangéliques, c'est-à-dire à celles de Paul. Ainsi, en remarquable philologue, Marcion identifia les lettres authentiques de l'apôtre Paul et établit un canon du texte évangélique. Il y adjoignit également un écrit de sa main, les *Antithèses*, qui démontrait l'incompatibilité de l'Évangile et de la *Torah*, pour ceux qui en doutaient encore. Marcion dénonçait également les falsifications que l'on voulait faire passer pour apostoliques.

Mais son énonciation simple et claire de l'Évangile choqua tout un pan de la chrétienté, acquise aux compromis opérés par Pierre, plus adaptés au monde gréco-romain que la piété rigoriste et légaliste de Jacques. Mais dans le même temps, Marcion raviva la foi d'une autre partie de la chrétienté, issue de ce christianisme premier qui était né en Syrie et que Paul avait contribué à diffuser. C'est donc tout naturellement que les Églises qui avaient été fondées par Paul ou par les persécutés de Jérusalem se reconnurent dans les propos de Marcion. Par contre, les Églises qui avaient été fondées par les membres dispersés de la communauté de Jérusalem après 70, restèrent fidèles à cette origine. Mais toutes les Églises n'étaient pas aussi homogènes, beaucoup étaient partagées par les influences des uns ou des autres, et l'Église de Rome en tira profit.

En effet, l'Église de Rome pris le relais de la communauté de Jérusalem, quand celle-ci connut le même sort que celui de Jérusalem et de son Temple, détruits par les Romains en 70. Rome abritait depuis longtemps une très importante communauté juive, et il n'est pas étonnant qu'une partie de celle-ci fut à l'origine de la communauté chrétienne, ou plutôt judéo-chrétienne selon notre définition. Bien qu'elle fut touchée elle-aussi par la prédication de Paul, elle resta fidèle à sa prégnance juive. Ce n'est donc pas un hasard si l'Église de Rome à érigé saint Pierre, et non « saint Paul », au rang de chef universel de l'Église, en interpolant cette idée dans le texte même de l'évangile de Matthieu : « *tu es Pierre, et sur cette pierre j'édifierai mon Église* »¹. Ce n'est donc pas un hasard, si on prétend que la basilique saint Pierre du Vatican a été édifiée juste à l'aplomb de son prétendu tombeau. Les mensonges les plus grossiers sont toujours d'une efficacité redoutable. Mais passons.

Très rapidement donc, l'Église de Rome et ses partisans menèrent une entreprise de reconquête pour faire triompher leur point de vue. Elle en avait les moyens humains et financiers. Ses partisans fixèrent à leur tour un canon biblique pour contrecarrer le canon marcionite. On rédigea dès lors des écrits contre d'autres Chrétiens que l'on dénonçait comme hérétiques. Enfin, une intense activité de subversion fut déployée auprès des autres communautés ecclésiales. Théophile d'Antioche nous le dit : « *Comme les hérétiques s'efforçaient [...] de corrompre, à la manière de l'ivraie, la pure semence de l'enseignement apostolique, partout les pasteurs de l'Église les écartaient des brebis du Christ, comme on chasse des bêtes sauvages, tantôt en prévenant et exhortant les frères, tantôt en s'attaquant ouvertement à eux, de vive voix en leur présence avec des questions et des réfutations, ou même en publiant des écrits où leurs idées étaient réfutées avec des preuves très précises* »².

Remarquons au passage que cette attitude extrêmement agressive n'étaient pas du tout partagée par ceux que l'on traite ici de bêtes sauvages, Eusèbe nous le dit : « *Les Valentiniens [...] se*

1 *Matthieu* 16 : 18.

2 *Op. cit.*, H.E., IV, 24.

plaignent [...] à notre sujet [...], nous refusons sans motif d'être en communion avec eux [...] et nous les traitons d'hérétiques »¹. Autrement dit, ce que les Valentiniens reprochaient aux Catholiques c'était leur intolérance et leur esprit de jugement. Apelle, l'un des célèbres disciples de Marcion, leur reprochait exactement la même chose. Il avait essayé de leur faire comprendre, mais en vain, « *que chacun devait rester dans sa propre croyance* » et « *qu'il ne fallait pas examiner à fond les paroles* » de l'Écriture pour en tirer des dogmes. « *Il affirmait en effet que ceux qui avaient mis leur espérance dans le crucifié seraient sauvés, pourvu seulement qu'ils soient trouvés faisant le bien* »². Autrement dit, les Valentiniens et les Marcionites demeuraient fidèles à l'enseignement du bon apôtre, Paul, qui affirmait le salut par la foi seule au Christ crucifié³, mais une foi qui ne devait pas être associée à des croyances mais à l'amour prôné par Jésus, des uns pour les autres, y compris l'ennemi. Il ne fallait donc pas juger les hommes selon ce qu'ils professaient, car cela relevait de leur liberté d'examen que nul n'était en droit de contraindre ou d'interdire. C'était la foi en l'Amour du Christ manifesté sur le gibet de la croix qui comptait, pourvu que cet Amour soit vécu par chacun en pratiquant le Bien, et non pas seulement en le confessant verbalement.

Par ailleurs, les propos de Théophile d'Antioche nous laissent clairement entendre que ce n'était pas seulement par leurs activités subversives que lui et ses coreligionnaires parvinrent à s'opposer « aux hérétiques », mais en ouvrant aussi les cordons de la bourse. Il nous indique en effet que l'Église de Rome s'était astreinte d'envoyer à leur frères à eux « *des subsides, en toute ville, à de nombreuses églises* »⁴. Nous pouvons en être certain parce que quand l'Église de Rome obtint sa suprématie, ces vertueux subsides aux pauvres se tarirent, et ce malgré un accroissement toujours plus grand de ses richesses.

Enfin, retenons que l'Église d'avant Constantin n'était pas cette institution que l'on connaît aujourd'hui. Elle n'était rien d'autre que la communauté chrétienne d'une localité, sous la seule autorité d'un évêque, si bien qu'une excommunication n'était valide qu'au sein de l'Église qui l'avait prononcée. En clair, comme le constatait un évêque orthodoxe « *il y a autant d'hérésies que d'évêques* » et il se rappelait qu'au départ ceux de sa foi étaient « *comme un seul épi de froment dans un grand champ de mauvaises herbes* »⁵. Autrement dit, le credo orthodoxe ou catholique n'était pas universellement partagé au début de l'histoire chrétienne. Ce n'est qu'avec l'appui du pouvoir temporel des empereurs romains qu'un seul type de credo et d'Église a fini par s'imposer.

L'Église de Rome et la chasse aux hérétiques

En effet, entre le IV^e et le V^e siècle, l'Église romaine parvint à réduire l'Église marcionite et les autres communautés se réclamant de Jésus par la répression judiciaire. Dès 325, le grand concile de Nicée permit de faire une distinction entre catholiques et hérétiques. En foi de quoi, Constantin attribua la fonction de juge aux évêques nicéens, c'est-à-dire catholiques. Ils pouvaient arrêter, juger et condamner les hérétiques. Ainsi, pour la première fois, une doctrine religieuse devenait un motif de jugement pénal. Ce processus engagé par Constantin fut parachevé par Théodose en 380. Ce dernier décréta fort significativement que « *tous les peuples doivent se rallier à la foi transmise aux Romains par l'apôtre Pierre* »⁶. De son côté, l'empereur Gratien transmit son titre de *pontifex maximus*, c'est-à-dire de souverain pontife, à l'évêque de Rome et frappa d'interdit les hérétiques. Enfin, en 430, le code juridique de Théodose II, unifia toutes les lois religieuses promulguées

1 H.E. III, 15, 2.

2 H.E. V, 13, 5.

3 Cf. Galates 2 : 16-21.

4 H.E. IV, 23, 10.

5 Traduction O. Braun, *De Sancta Nicaena Synodo*, Kirchengeschichtliche Studien IV/3, 1898.

6 Édit de Thessalonique.

depuis Constantin, notamment celles qui concernaient les hérétiques. Ce code juridique exposait les hétérodoxes à des discriminations civiques et à des sanctions pénales pouvant aller jusqu'à la peine de mort. Les évêques catholiques eurent dès lors tous les moyens en main pour combattre et réprimer tous ceux qui ne rentraient pas dans leurs vues à eux, et ils ne s'en privèrent pas. Ainsi par exemple en Syrie, l'évêque Theodoret se vante en 448 d'avoir eu « *la joie d'amener à la vérité huit villages infestés par l'erreur de Marcion* »¹. Mais ne soyons pas dupe sur la raison de ces conversions parce qu'elles furent opérées le glaive à la main.

L'Église marcionite ne connut guère de répit. Après avoir beaucoup souffert des persécutions païennes, elle dut affronter la persécution judéo-chrétienne. Sous ses coups redoublés, l'Église marcionite dut fuir les villes et se réfugia dans les campagnes. Elle perdit dès lors toute visibilité, et survécut cachée « *sous le manteau du christianisme* »² officiel. Par la force du glaive temporel, l'Église marcionite avait été vaincue et ce qu'il en restait ne représentait plus une quelconque menace pour l'Église d'État. Les Marcionites n'étaient plus que des proscrits. L'Église d'État n'eut alors d'autre souci que de légiférer sur des spéculations spécieuses concernant la Foi. Elle chercha toujours plus à définir par les croyances le contenu de la Foi. Toute son attention se tourna contre ses propres dissidents et contre les Manichéens qui prenaient un essor inquiétant aux confins des territoires de l'Empire. On finit par oublier les Marcionites, et sans grand discernement on les associa aux Manichéens.

C'est pourquoi l'Église marcionite disparaît des sources à ce moment là, alors qu'elle avait été jusque-là le principal adversaire à abattre. On aurait pu même penser que les Marcionites avaient complètement disparu, s'ils n'apparaissaient pas encore dans quelques hérésiographies musulmanes. Ainsi, nous savons par le témoignage de l'évêque melkite d'Harran, que les Marcionites étaient toujours présents en Syrie au IX^e siècle³. Signalons au passage que selon al-Mas'udi, le père de Marcion aurait été l'évêque de cette localité d'Harran⁴. La dernière mention en date des Marcionites est rapporté par Ibn Al-Nadim qui écrit vers 987. Il dit que les Marcionites sont implantés en Asie centrale⁵ et signale « *qu'ils sont nombreux au Khurasan* »⁶, c'est-à-dire dans une région qui se trouve aujourd'hui en Iran et qui se trouvait déjà en terre musulmane à cette époque. Cette information est intéressante, elle démontre l'exil des Marcionites en terre musulmane parce que leurs conditions d'existence devaient être moins menacées qu'en terre chrétienne. Enfin, signalons l'information d'un autre auteur musulman qui nous dit que les Marcionites « *ont disserté sur l'amour* »⁷.

Le Marcionisme et le Valentinisme

Avant d'aborder le Paulicianisme, ils nous faut évoquer les grandes lignes de la théologie marcionite ou valentinienne parce qu'elles révèlent l'unité de Foi qui unissait Marcion et Valentin, les plus grandes figures du paulinisme du II^e siècle. En effet, Valentin fut, comme Marcion, un disciple avoué de Paul et non un prétendu Gnostique sorti de je ne sais quel enseignement ésotérique. Clément d'Alexandrie le dit lui même : « *Valentin eut pour maître Theudas*⁸, *disciple de Paul* »⁹.

1 Michel Tardieu, dans Adolf Von Harnak, *Marcion l'évangile du Dieu étranger*, Éditions du Cerf, Paris, 2005, p. 460.

2 *Ibid.*, p. 407.

3 *Ibid.*, p. 404.

4 *Ibid.*, p. 405

5 *Ibid.*, p. 186.

6 *Ibid.*.

7 *Ibid.*.

8 Ou Théodas selon les traductions.

9 Cf. *Stromates* VII, 17, 106.

Disons tout d'abord, que ceux que l'on a affublé du nom de Marcionites ou de Valentiniens ne s'appelaient pas eux-mêmes ainsi, mais Chrétiens. Justin, leur contemporain, nous l'affirme « *Tous ceux qui se réclament de ces gens-là (Marcion et Valentin) [...] s'appellent chrétiens* »¹. Les travaux de Walter Bauer le démontre à travers un exemple bien précis. À Edesse, les premiers chrétiens étaient Marcionites, mais ils s'appelaient et on les appelait Chrétiens. Ce n'est que par la suite, quand ils furent mis en minorités par les Orthodoxes, qu'on les appela Marcionites. Inversement, quand les Orthodoxes commencèrent à s'implanter à Edesse, tenue de longue date par les chrétiens marcionites, c'était eux que l'on ne désignait pas sous le nom de Chrétiens, mais sous le nom de Palûtiens, à cause de Palût, leur fondateur dans cette ville².

Ce que tous les auteurs judéo-chrétiens reprochaient en premier aux Marcionites et aux Valentiniens c'était leurs blasphèmes, pour reprendre leur propre mot, qui visait le Dieu de la Loi et le Créateur du monde. Comme les juifs, ils étaient complètement scandalisés d'entendre de tels propos sur le Dieu auquel ils croyaient, c'est pourquoi ils leur vouèrent une haine aussi ardente que féroce, que ni le temps, ni la raison ne parvinrent à apaiser. En leur temps, les cathares médiévaux en surent quelque chose. Pourtant, un examen raisonnable pourrait inverser le camp du scandale. Pourquoi ne serait-il pas plutôt scandaleux de revendiquer et de défendre un Dieu violent, aux mains pleines de sang, au point même de le nier ? C'est bien ce que le sage Porphyre reprochait aux judéo-chrétiens³ : « *Devant la méchanceté des Écritures juives, certains qui désiraient ne pas rompre avec elles, mais trouver une explication, se sont tournés vers des interprétations qui n'ont ni lien ni rapport avec le texte* »⁴. Inversement, Irénée reprochait aux « *tenants d'opinions fausses* », d'avoir été tellement « *impressionnés par la Loi de Moïse* », qu'ils la considéraient comme « *dissemblable de l'enseignement de l'Évangile, voire contraire à celui-ci* »⁵. Dialogue de sourd, de toute évidence.

Mais revenons à ces blasphèmes si décriés de la théologie marcionite et valentinienne, tel qu'Irénée nous le rapporte : « *Les disciples de Marcion blasphèment d'entrée de jeu le Créateur, en disant qu'il est l'auteur du mal [...] car ils affirment qu'il existe deux Dieux par nature, séparés l'un de l'autre, dont l'un serait bon et l'autre mauvais. Les disciples de Valentin, de leur côté, usent de termes plus honorables, en proclamant le créateur Père, Seigneur et Dieu ; mais leur thèse se révèle en fin de compte plus blasphématoire encore que la précédente, puisque d'après eux, le Demiurge n'a pas même été émis par l'un des quelconque Éons du Plérôme, mais bien par un déchet qui fut expulsé du Plérôme* », et Irénée ajoute plus loin : « *les Valentiniens [...] confessent des lèvres un seul Père de qui viennent toutes choses, mais ils disent que Celui qui a fait toutes choses est le fruit d'une déchéance* »⁶. Ainsi, le propos de la chute valentinienne est parfaitement clair, le Créateur du monde et des hommes, Celui qui est appelé Dieu et Seigneur dans la Torah, est la conséquence d'une chute, d'une dégradation, qui s'est produite à l'origine. Autrement dit, il n'y a pas de différence entre Valentiniens et Marcionites. Le Dieu de l'Ancien Testament n'est pas Bon, ce n'est pas le bon Dieu ou le Dieu bon, mais chacun l'expliquait à sa manière. C'est pourquoi tant les Marcionites que les Valentiniens rejetaient en bloc les écritures de l'Ancien Testament. Le Marcionite Apelle disait d'ailleurs avec beaucoup de pertinence que la Loi et les prophètes était « *une œuvre humaine et mensongère* »⁷ et Valentin enseignait que « *tous les prophètes et la Loi ont*

1 *Op. cit.*, H.E. II, 11, 9.

2 Cf. Walter Bauer, *Orthodoxie et hérésie aux débuts du christianisme*, Éditions du Cerf, Paris, 2009, pp. 50-53.

3 Philosophe grec, néoplatonicien, du III^e siècle. Il rédigea un traité *Contre les Chrétiens*.

4 H.E. VI, 19, 4.

5 C.H. III, 12, 12.

6 C.H. IV, 33, 3.

7 Hippolyte de Rome, *Philosophumena ou Réfutation de toutes les hérésies*, Livres VII, 38, 3. Traduction A. Siouville, Éditions Arché, Milano, 1988.

parlé sous l'inspiration du Démiurge, Dieu stupide »¹. Ces critiques acerbes sur la Torah ne dépareillent pas de celles que faisait Paul sur la Loi et les observateurs de cette Loi, c'est-à-dire, en fin de compte, la *Torah*, ce que l'on appelle la Loi et les prophètes.

Remarquons encore que les Marcionites eurent eux-aussi l'idée d'une chute originelle, mais qui concernait les âmes seulement, car ils enseignaient qu'elles avaient chuté du royaume de Dieu dans le monde créé par Satan à cause d'une erreur (*errore quodam*), sans autre précision², et ce sont ces âmes que Satan introduisit dans les corps de chair. Marc, un disciple de Marcion, expliquait la chose autrement : « *Quand le Créateur du monde forma l'homme et souffla sur lui, il n'était pas capable de l'emmener à son achèvement. Mais quand le Dieu bon vit d'en haut ce récipient recourbé et palpitant il lui donna une partie de son propre esprit et donna la vie à l'homme. Nous disons donc que l'esprit, qui est du Dieu bon, sauve* »³. Il est frappant de constater combien ces propos coïncident avec les récits de la chute des âmes que professaient les cathares. Mais l'on peut faire également le même rapprochement avec la chute valentinienne, car les cathares enseignaient également que Lucifer avait été expulsé du royaume de Dieu à cause du péché d'orgueil, et qu'il était devenu dès lors le diable créateur du monde. Les cathares ont visiblement hérités des deux thèses marcionite et valentinienne. Ces deux thèses se sont visiblement fusionnées au fil du temps, sans doute, après Origène. Eusèbe nous rapporte en effet que le génie exégétique d'Origène était fort apprécié, et il précise que « *des milliers d'hérétiques [...] l'écoutaient avec ferveur* »⁴. Autrement dit, on a eu la vue bien courte en attribuant à Origène les mythes cathares de la chute. On peut dire au contraire, que c'est Origène qui reprit cette idée fort en vogue dans le christianisme de son époque, mais pour l'arracher « aux hérétiques », en l'intégrant à la théologie judéo-chrétienne. On a mis la charrue avant les bœufs.

Nous pouvons faire encore une autre remarque, si l'on revient sur le texte d'Irénée, que nous avons cité au sujet du principal blasphème que l'on reprochait aux Marcionites et aux Valentiniens. Il apparaît très clairement que la théologie des deux Dieux de Marcion contenait l'idée de « *deux principes* »⁵, comme le dit Eusèbe, alors que celle de Valentin maintenait un seul principe en recourant à l'idée d'une chute primordiale, en ce qui concernait le Dieu créateur. Nous pouvons donc constater que ce n'est pas Manès qui a inventé ce trop fameux dualisme, mais Marcion dans sa distinction qu'il fit entre le Dieu juste et le Dieu bon, qui régnaient tous deux dans des mondes bien à eux. Mais attribuer à Marcion l'invention du dualisme serait encore abusif, car la tradition judéo-chrétienne rapporte que Marcion devait cette idée à un prédécesseur qui s'appelait Cerdon, dont on sait d'ailleurs très peu de choses. Voici ce qu'en disait Irénée : il « *enseigne que le Dieu annoncé par la Loi et les prophètes n'est pas le père de notre Seigneur Jésus-Christ : car le premier a été connu et le second est inconnaissable, l'un est juste et l'autre est bon* »⁶. Autrement dit, contrairement à ce que l'on a voulu nous faire accroire, Marcion n'a rien inventé. Comme Paul, Marcion n'a fait que reprendre et développer une Foi déjà bien établie avant lui. Remarquons toutefois que par la suite, Apelle, un de ses disciples, prit le parti d'« *un seul principe* »⁷, comme le rapporte Eusèbe, alors que Marc par exemple, un autre disciple de Marcion, maintenait le parti « *des deux principes* »⁸.

C'est pourquoi Rhodon rapportait que « *l'hérésie de Marcion [...] était divisée en différentes sectes* »⁹, c'est-à-dire en différentes écoles de pensée. Là aussi, le parallèle est frappant avec les

1 *Ibid.*, VI, 35.

2 Cf. Adolf Von Harnack, *op. cit.*, p. 194.

3 Citation rapporté par Adolf Von Harnack, *op. cit.*, p. 190, note 21.

4 *H.E.* VI, 18, 2.

5 *H.E.* V, 13, 2 – 3.

6 *C.H.* I, 27, 1.

7 *H.E.* V, 13, 2 – 3.

8 Cf. Adolf Von Harnack, *op.cit.* p. 190.

9 *H.E.* V, 13, 1.

Cathares. Eux-aussi se répartissaient entre tenants de deux principes ou d'un seul principe, répartitions que certains historiens ont d'ailleurs exagérément monté en épingle.

Enfin rapportons un autre trait fondamental de la théologie marcionite et valentinienne sur la nature du Christ. Pour Marcion, Christ n'était pas un être de chair et de sang ; son humanité, comme sa mort et sa résurrection furent seulement apparentes. On l'a vu homme mais il n'était pas homme.

Pour Valentin, le Christ se revêtit d'un corps à partir des éléments célestes qu'il rencontra au fur et à mesure de sa descente en ce monde. Idée que l'on retrouve dans la version bogomile de *La vision d'Isaïe*, quand il est dit que le Fils, dans sa descente à travers les sept cieux, prit successivement la forme corporelle des anges de chacun des cieux. En tous cas, que ce soit les Marcionites, les Valentiniens ou les Cathares, le Christ ne s'était jamais incarné en Marie.

Restons en là pour le moment et reportons-nous sur les points de convergences concrets des Marcionites et des Valentiniens, c'est-à-dire sur leur règle de vie et pratique ecclésiale.

Le principal point qu'on leur reprochait était leur rejet commun du mariage, comme le rapporte Irénée : « *des gens qui s'inspirent [...] de Marcion et qu'on appellent Encratites ont proclamé le rejet du mariage, répudiant l'antique ouvrage modelé par Dieu et accusant de façon détournée Celui qui a fait l'homme et la femme en vue de la procréation* », et il ajoute ensuite que Valentin, comme Marcion, « *proclama que le mariage était une corruption et une débauche* »¹. Notons, qu'il s'agit encore d'un point commun avec les cathares. Il n'est pas inintéressant de relever au passage que l'usage de rompre les liens du mariage en s'engageant en vie chrétienne était attribué à « *Nicolas, un des diacres, compagnons d'Étienne* »². Il s'agit d'Étienne celui qui fut lapidé après sa comparution devant le Sanhédrin. Cette indication relie donc très clairement cette exigence de vie chrétienne aux tout premiers membres de l'Église, ceux qui furent précisément persécutés après la lapidation d'Étienne.

L'ascèse des Marcionites est bien connue, ils menaient une vie humble et chaste, faite de jeûnes et de prières. Ils se nourrissaient uniquement de pain, de légumes, de fruits, et de poisson ; on mentionne aussi le lait et le miel, mais la viande était absolument proscrite. Irénée nous en a rapporté la raison : « *ils ont introduit l'abstinence de ce qu'ils disent animé* »³. Cette prétendue « introduction » ne différait pas toutefois du régime alimentaire que l'on peut observer dans les évangiles au sujet de Jésus. On le voit bien se nourrir de pain et de poisson, mais jamais de viande. Quoi qu'il en soit, notons que cette abstinence alimentaire qui rejetait la mise à mort est encore un point de concordance avec les Cathares, tel qu'eux-mêmes l'expliquaient : « *Ils ne tuent [...] ni homme ni quoi que ce soit qui ait un souffle de vie* »⁴.

Mais le point le plus incontestable avec le catharisme c'est Épiphanie qui nous le donne, quand il rapporte que dans l'Église marcionite les femmes avaient le droit de baptiser⁵. C'est incontestable parce que c'est unique et propre au marcionisme seulement. Les Marcionites avaient mis en pratique l'Évangile transmis par l'apôtre Paul qui disait que Dieu ne faisait « *point acception de personnes* »⁶, et l'Église cathare n'a pas agi pas différemment. Les femmes avaient les mêmes droits que les hommes au sein de l'Église. Elles pouvaient prêcher, baptiser et consacrer le pain.

Enfin, il nous faut faire un dernier parallèle avec le catharisme au sujet du prétendu baptême des morts que l'on dénonçaient chez les marcionites. Voici ce que nous en dit Jean Chrysostome : « *Un catéchumène chez eux vient de mourir ; que font-ils ? Sous le lit du mort, ils cachent un vivant ;*

1 C.H. I, 28, 1.

2 H.E. III, 29, 1. Voir Actes 6 : 5.

3 C.H. I, 28, 1.

4 Bernard Gui, *Manuel de l'Inquisiteur*, Édité et traduit par G. Mollat, Les Belles Lettres, Paris, 2007, p. 25.

5 Haer. 42, 3.4.

6 Cf., Galates 2 : 6 ou Romains 2 : 11.

cela fait, ils demandent au mort s'il veut recevoir le baptême. Le mort ne répond pas ; alors celui qui est caché en bas de son lit, répond pour lui qu'il veut recevoir le baptême ; ils arrivent ainsi à baptiser le vivant pour celui qui est mort : c'est une comédie »¹. Le comédien ici, c'est Jean Chrysostome, parce qu'il tourne à la facétie le baptême des cliniques, c'est-à-dire des mourants et non des morts, tel que les Cathares le pratiquaient encore. Le baptême des croyants se faisait effectivement *in extremis* sur leur lit de mort, comme l'attestent de multiples dépositions de l'Inquisition.

Conclusion

Sur cette période cruciale de l'histoire du christianisme, nous renvoyons, entre autres, à l'ouvrage de Walter Bauer, *Orthodoxie et hérésie aux débuts du christianisme*².

Par une étude serrée et critique des textes des premiers siècles, Bauer démontre que contrairement à l'idée reçue, les hérésies ne sont pas des altérations diverses d'une orthodoxie première, mais les premières formes du christianisme, d'un christianisme qui était dès l'origine pluriel. C'est ce que nous croyons aussi avoir démontré à partir des sources néo-testamentaires.

La position théologique défendue par l'Église de Rome n'était pas majoritaire. Il se trouve que ceux qu'elle dénonça comme hérétiques étaient en réalité les premiers chrétiens du berceau originel du christianisme, c'est-à-dire la Syrie et l'Asie mineure. C'est ensuite seulement que ces premiers chrétiens sont devenus des hérétiques, quand l'Église de Rome accéda au pouvoir et devint l'Église d'État de l'Empire romain.

Pour ceux qui souhaitent approfondir leur connaissance du marcionisme, nous recommandons la lecture du *Marcion, l'évangile du dieu étranger*, d'Adolf Von Harnack³, car c'est le seul ouvrage en français qui s'intéresse à Marcion et au marcionisme.

Enfin, nous recommandons par dessus tout la lecture de *En quête de Paul*, d'Yves Maris⁴, qui a sorti la pensée de Paul de la gangue dans laquelle la tradition judéo-chrétienne l'avait enfermée. On ne peut comprendre l'histoire du christianisme sans saisir la pensée de l'apôtre Paul. Elle en est la clé de lecture indispensable.

1 *Commentaire sur la première Épître aux Corinthiens*, Homélie XL.

2 Éditions du Cerf, Paris, 2009.

3 *Op. cit.*

4 À se procurer auprès de l'Atelier National de Reproduction des Thèses, 9 rue Auguste Angellier, 59046 Lille CEDEX France, ou par le web, [http : //www.anrtheses.com.fr](http://www.anrtheses.com.fr).